



Communiqué de presse

Le 4 janvier 2014 13h00

Vigilance de niveau jaune sur la Sèvre Nantaise et sur la Sèvre Niortaise

Maintien de la vigilance de niveau jaune vague submersion sur le littoral vendéen

Bilan des intempéries à ce jour :

Suite aux érosions constatées sur les cordons dunaires littoraux des Eloux (Ile de Noirmoutier) et de St Hilaire de Riez, des travaux de consolidation et de recharge en sable ont été autorisés par l'Etat et sont en cours (les Eloux) ou programmés (St Hilaire de Riez).

Sur le secteur de la Belle Henriette, la situation reste sous surveillance avec une attention particulière sur le Nord de la réserve (secteur des Prises).

Évolutions attendues :

Cours d'eau

Compte tenu des épisodes orageux attendus dans la journée sur la Vendée, la Sèvre Niortaise vient d'être placée en vigilance jaune, comme la Sèvre Nantaise.

Les maires des communes concernées ont été informés de cette situation.

Conséquences possibles :

- certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux, avec des inondations éventuelles,
- les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des coupures d'électricité peuvent se produire.

Ces secteurs font l'objet d'une surveillance et d'une vigilance accrues des services de l'État.

.../...





Communiqué de presse

Le préfet rappelle les conseils de prudence à observer aux abords des cours d'eau :

- tenez-vous informés de la situation,
- limitez au maximum vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre,
- dans la mesure du possible ne circulez pas en bord de rivière,
- pour les riverains des cours d'eau, protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareil électriques, etc...),

Littoral

Compte tenu des forts coefficients de marées, le département de la Vendée reste placé au niveau de **vigilance jaune** pour le risque météorologique **vague submersion**.

Le préfet appelle le public à la vigilance et à la prudence quant aux risques éventuels de vagues-submersion.

Soyez attentif, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau ; des phénomènes connus dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (montée des eaux, fortes vagues sur le littoral) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Un nouveau point de situation sera fait le 5 janvier 2014.

Pour toutes informations : www.meteofrance.com, www.vigicrues.gouv.fr, www.vendee.gouv.fr

